



Crapaud sonneur à ventre jaune

Nom français

Bombina variegata

Nom scientifique

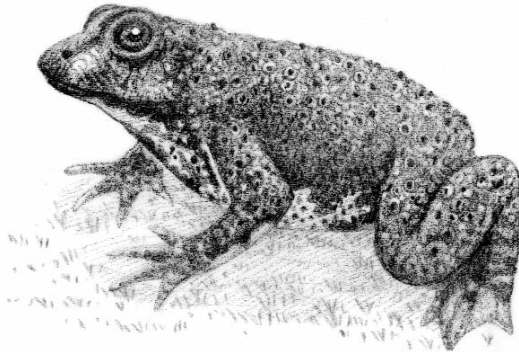


■ Statut de
de protection



Comment reconnaître facilement l'espèce ?

- Taille adulte : 4 à 5,5 cm,
- poids adulte : 4-12 g, les femelles étant un peu plus lourdes,
- petit crapaud aquatique, verruqueux, au corps aplati, aux yeux proéminents à la pupille en forme de coeur,
- sa face dorsale est grise ou olivâtre,
- sa face ventrale et l'intérieur des pattes sont jaunes ou oranges avec de grandes taches noires ou gris bleuâtre irrégulières.
- En période de reproduction, les mâles possèdent des callosités sur leurs pattes avant.
- La coloration terne de sa face dorsale et sa peau rugueuse et bosselée permettent un mimétisme impressionnant au milieu des pierres.
- Dès qu'il se sent menacé, il affiche la coloration jaune vif de sa face ventrale. Si le prédateur tente tout de même de le consommer, les glandes épidermiques sécrètent un puissant venin toxique pour les grenouilles ou les tritons.



Confusions

Aucune

Distribution géographique

En Europe, il est présent sur une partie de l'Europe centrale et méridionale. Il est en revanche absent de la Péninsule ibérique, des Pyrénées et des îles méditerranéennes.

En France, il vit à basse et moyenne altitude en Alsace, Lorraine, Bourgogne, Franche-Comté, Champagne-Ardenne, Rhône-Alpes et Massif central. Il est absent d'une large frange ouest, nord et sud, ainsi que de Corse.

Sur le Haut-Jura, la connaissance de ce petit crapaud n'est pas suffisante pour pouvoir en préciser l'aire de répartition. On le trouve par exemple dans les vallées de la Bienne, de la Valserine, de la Semine, du Lizon...

Ecologie et habitat de l'espèce

Le sonneur à ventre jaune occupe les plaines alluviales et forêts humides, souvent à basse altitude en Europe occidentale (jusqu'à 700 m en France ; 2 100 m dans les Balkans).

Son biotope est constitué de petits points d'eau essentiellement forestiers (ornières, mares, fossés, gravières, abreuvoirs, flaques et vasques d'eau stagnante...). Il s'est adapté localement à des zones de sources et des ruisseaux calmes.

Les eaux qu'il colonise sont peu profondes, ensoleillées ou non ombragées en permanence, au pH plutôt acide. Les berges sont peu pentues. Il ne connaît pas d'espèces compétitrices pour l'occupation de l'espace, à l'exception parfois de la rainette verte.

Il n'a pas (ou peu) de prédateur(s) même si quelques rapaces nocturnes comme la chouette hulotte peuvent le capturer de temps en temps.

Le sonneur à ventre jaune reste dans l'eau jusqu'à l'automne. De jour, il flotte en surface, pattes écartées pour se chauffer. Il est également actif de nuit, surtout à terre. D'octobre à mars-avril, il quitte le milieu aquatique pour hiberner dans une cachette du sol, sous des pierres, des racines ou la vase d'un étang.

Reproduction / développement

La reproduction a lieu d'avril à août mais pas systématiquement tous les ans.

Les sites de ponte sont constitués par des points d'eau de petites dimensions avec ou sans végétation aquatique.

Les sonneurs à ventre jaune pondent 2 à 4 fois par an entre 20 et 100 oeufs qui sont déposés isolément ou en amas sur les plantes aquatiques ou sur le fond. A titre de comparaison, le crapaud commun ne pond qu'une seule fois 6 000 oeufs environ. Le mode de reproduction du sonneur, coupé en plusieurs fois, lui permet d'assurer la viabilité d'au moins une ponte au cours de la saison.

L'incubation dure 8 à 12 jours.

La métamorphose a lieu après 1 à 2 mois de vie larvaire mais peut être différée à la saison suivante lorsque les conditions sont défavorables.

Les sorties de juvéniles s'observent de juillet à septembre en fonction de la chaleur estivale.

Le sonneur est sexuellement mature à 2 ou 3 ans. Sa durée de vie est de l'ordre de 8-9 ans.

Régime alimentaire

Les têtards consomment algues et diatomées. Les adultes mangent vers, mollusques et insectes de petite taille.

Facteurs de régression

Partout, l'espèce est en régression, menacée par :

- les travaux et activités entraînant la destruction directe d'individus (débardage du bois, VTT, 4x4...) lors du développement des têtards ou lorsque les adultes hivernent,
- le curage des mares ou des fossés, pratiqué sans précautions,
- la disparition des habitats de reproduction par assèchement ou comblement des points d'eau colonisés : arrêt d'entretien des mares consécutif à l'abandon de l'élevage, atterrissement naturel, évaporation...
- l'évolution d'habitats : ensoleillement moindre par une végétation envahissante,
- l'isolement et la réduction des populations.

Quelques gestes écocitoyens pour préserver l'espèce

😊 Lorsque je me promène en forêt ou que je pratique le VTT, j'évite de traverser les mares forestières, je les contourne.

😊 Si je suis propriétaire de forêts, je maintiens les mares et les fossés et ne pratique, en aucun cas, des travaux de curage entre mars et fin août (j'interviens en période d'assèchement, en privilégiant un curage partiel).

😊 Je ne prélève pas d'oeufs ni de têtards.

😊 Je laisse les individus adultes tranquilles également ; je sais que leur venin, en contact avec les muqueuses, les plaies, les yeux ou le nez, peut provoquer une douloureuse allergie.

EAN
9782907412476

Éditeur : Parc naturel régional du Haut-Jura
Dépôt légal : janvier 2009 - N° ISBN : 978-2-907412-47-6